

Sommaire

Vie municipale	
Réalizations et engagements de notre mandature	4
Environnement	
Retour sur la 2 ^{ème} journée festive de la transition écologique.....	6
Situation d'alerte renforcée pour les usages de l'eau	7
Permanences France Rénov'	7
Nature en ville, l'arbre.....	8
Patrimoine	
Restauration de la Croix de Boulémont	9
Histoire	
Je me souviens : les Croix de chemins à Crespières	10
Vie citoyenne	
CME : les nouveaux élus en action...	13
Jeunesse	
On vous attend nombreux à la Ludothèque de Crespières !.....	14
Vive la colo !	15
Sortie au futuroscope.....	16
Pédibus, défi mobilités inter-classes..	16
Voyage scolaire pour les élèves de CM1 et CM2	17
Economie locale	
Aureglia et Fils	18
Vie du village	
Brocante	18
Associations	
Forum des associations	19
Comité de jumelage	20
Le bridge à Crespières se renforce ...	20
La bibliothèque de Crespières s'anime tous les mois !	21
Les cours d'anglais s'élargissent à Crespières !.....	21
Arts plastiques à Crespières avec l'ACAC, mettre de l'art dans la vie !	22
Amicale Sportive de Crespières.....	22
TPGM, toujours en action.....	25
L'AIPEC : retour sur une année festive !	26
1000 Mains et Merveilles	27
ACAC.....	27
Jeux	
Jeux de l'été par le CME	28
CCAS	
MDPH	30
Dispositif YES+	30
Registre plan canicule.....	30
Informations pratiques et administratives	
Inscriptions sur les listes électorales..	31
Pour des absences en toute sérénité..	31

L'édito du Maire

Chères Crespiéroises, chers Crespiérois,

Un dernier bulletin municipal avant les vacances. Bulletin qui je l'espère nous sortira pour quelques heures du lot ininterrompu de nouvelles nationales ou mondiales si anxiogènes.

Je préfère donc vous parler de nous et de cette protection visuelle, à l'agréable atmosphère que représente notre commune et nos projets.

Les dernières constructions au Domaine de la Favière s'achèveront début 2024. Elles mettront fin à nos obligations imposées par le schéma de cohérence territoriale jusqu'en 2034. Notre pharmacie et maison médicale seront livrées fin février 2024. Le parc des Tournelles ? de Sautour ? (Il n'a pas encore été baptisé officiellement) devrait être ouvert au public au dernier trimestre 2024. Les retards dus à la défection du maçon de la maison intergénérationnelle entraînent également le report du début des travaux de réfection du château (la grue est nécessaire aux deux chantiers). Ils ne seront bientôt que des mauvais souvenirs.

Les études et le dépôt de permis concernant l'extension et l'aménagement du « Petit bouchon » devraient être finalisés en début d'automne.

Ensuite, le délai d'instruction du permis en zone ABF, délai de recours et appels d'offres des entreprises nous laissent espérer le début des travaux au printemps 2024. Nous avons tous hâte de retrouver un lieu convivial, de rencontres et d'améliorations des offres proposées aux Crespiérois.

Les délais moratoires nous obligent à un peu de patience.

Etat civil	31
Agenda	32
Collecte des déchets verts.....	32
Calendrier consultations juridiques ..	32
La mairie en pratique	32
Prochains conseils municipaux.....	32



Même si les dernières nouvelles sont un peu moins alarmistes. La hausse démesurée des prix de l'énergie rend obligatoire la recherche de solutions pour une autonomie énergétique au moins pour les bâtiments communaux. Nous nous y sommes attelés et déjà quelques idées émergent que nous souhaitons mettre en place avant la fin du mandat. Enfin, le département conforme à son engagement « un arbre coupé, un arbre remplacé » a accepté la demande de Crespières qui s'est portée volontaire. Soixante dix arbres de haute tige seront plantés le long de la RD 307 et borderont ainsi la future voie cyclable entre la Ferme Neuve et l'entrée de Crespières. Merci au département des Yvelines.

Très bonne lecture.

« *Repose toi d'avoir bien fait, et laisse les autres dire de toi ce qu'ils veulent.* » Pythagore

Adriano Ballarin

Directeur de la publication : A. Ballarin

Comité de relecture et mise en page :
Commission Communication

Crédits photos du Presbytère, coworking et jardin : T. de Montesson



Nos promesses de campagne de 2020 et plus encore : paris tenus !

Réalisations et engagements de notre mandature

Fleurissement du village
1^{ère} fleur "Villes et villages fleuris"
2023

Plantation de 800 arbres
en bordure des Flambertins
2023

Maison Intergénérationnelle
Restauration du Château
2024

Enfouissement des lignes
électriques et téléphoniques
Rue d'Herbeville
Route de Boulémont
Les Flambertins
2022

Déploiement de la fibre
dans tout Crespières
Raccord des salles de classe
2022 - 2023

Acquisition du parc
face à l'école et à la maison
des associations
2023

Maison Pluridisciplinaire de
Santé
Pharmacie
Logements
2024

Restauration de la Croix
de Boulémont
2023

Achat du bar/restaurant
Logements et futur parking
2023

1^{er} plan triennal voirie du mandat
300 000€ de travaux
2021

Aides aux commerçants
pendant la pandémie
2020 - 2021

2^e plan triennal voirie du mandat
300 000€ de travaux
2024

Gestion numérique de l'éclairage public
2023

Vidéoprotection
Extension du parc de caméras
2023

Valorisation du parc du château
Baisse de la constructivité dans cette zone
Participation du comité consultatif dans la réflexion autour des usages
2024

Pédibus
Mise en place de 4 lignes
2021

Plantation de 200 arbres en parallèle du cimetière
2023

Centre de vaccination
+ de 40 000 vaccins réalisés
2021

Embauche d'un agent ASVP
2023

Création du Conseil Municipal des Enfants (CME)
1^{er} mandat
2021
2^{ème} mandat
2023

Ouverture de la ludothèque
2022

Mise en place du Comité Consultatif
2020



Retour sur la 2^{ème} journée festive de la transition écologique

Malgré des conditions météorologiques défavorables (pluie et vent), ceux qui ont fait l'effort de se déplacer ont été heureux de bénéficier des animations gratuites qui leur étaient proposées :

Certains ont trouvé des idées pour réaliser des économies d'eau et d'énergie :

- A l'occasion d'un rendez-vous individuel avec un conseiller France Renov'
- En assistant à la conférence sur la rénovation énergétique



- En visitant le camion Nomad'Appart



Plusieurs activités ont permis à parents et enfants de mieux comprendre les enjeux du dérèglement climatique :

- 14 enfants et 10 adultes ont participé aux ateliers Fresque du Climat animés par LVDD



- 5 équipes ont concouru avec enthousiasme pour le grand jeu « 1h30 pour sauver la planète »



- Et aussi des jeux à la ludothèque



Des animations ont encouragé les mobilités douces :

- Stand Pedibus
- Répar'Vélo : 9 vélos ont été remis en état grâce aux bénévoles de Beynes et de Crespières



La Protection de la Nature était à l'honneur, avec :

- L'exposition Village Fleuri
- Le troc de plantes



- Une balade Nature en compagnie d'un éco-garde, à laquelle 6 enfants ont participé

- Le stand très fréquenté de la Ligue de Protection des Oiseaux



- Les informations détaillées de François Piriou sur la vie et les mœurs des abeilles, avec une vraie ruche et une ruche électronique pédagogique prêtée par l'APPVPA (les deux sans abeille !)



Pour préserver notre planète, il est important de réduire et recycler ses déchets

- Le stand Don et Troc, organisé par Marion Karam accompagnée de nombreux bénévoles, a récolté 334Kg de dons venant de différentes communes des environs. 34 Kg ont été repris le jour même par des visiteurs du stand, soit 10%. Les objets qui ont eu le plus de succès au niveau des adoptions sont les articles pour bébés et enfants (jouets, peluches, livres, vêtements, articles de puériculture). Les 300 Kg restant en fin de journée ont été remis à la ressourcerie d'Ecquevilly (La Gerbe).



• Un stand pédagogique et interactif animé avec la collaboration de LVDD a permis à chacun de tester ses connaissances sur la gestion des déchets



Les bénévoles de Gally Watt ont exposé leurs projets concernant les **énergies renouvelables** :



L'étal des bons **produits locaux** vendus par LVDD a séduit beaucoup d'acheteurs.



Le stand de Raphaëlle Schaeffer a permis aux visiteurs et exposants de se restaurer et se réchauffer avec un café.

Un immense merci à tous ceux qui se sont impliqués dans l'organisation de cette journée !

Laurence Rousselet
Pour la Commission DDEM

Situation d'alerte renforcée pour les usages de l'eau

Le préfet des Yvelines a placé, depuis le 15 mars 2023, la zone Centre des Yvelines, dont fait partie Crespières, en alerte renforcée. Nous vous prions donc de continuer à adapter vos pratiques pour un usage parcimonieux de l'eau.

Pour ce faire, nous vous rappelons que :

- L'arrosage des pelouses et massifs fleuris est interdit ;
- L'arrosage des jardins potagers est interdit de 9h à 20h ;
- L'arrosage des espaces verts (arbres, arbustes, haies etc) est interdit, sauf pour les plantations faites depuis moins d'un an - interdiction tout de même entre 9h et 20h ;
- Le remplissage et la vidange des piscines privées de plus d'1 m3 sont interdits, sauf pour la remise à niveau et pour le premier remplissage si le chantier avait débuté avant les premières restrictions ;
- Le lavage de véhicules par des particuliers est interdit ;

Permanences France Rénov'

Dans le cadre de la convention avec l'association Energies Solidaires, la Communauté de Communes Gally Mauldre met à votre disposition des permanences avec un conseiller énergétique France Rénov' afin de vous accompagner dans la rénovation énergétique de votre bâti. Ce service gratuit, neutre et indépendant est réservé aux habitants du territoire de la Communauté de Communes Gally Mauldre.

Une question sur la rénovation de votre logement ? Quels travaux réaliser ? Quelles aides financières sont disponibles et où les demander ?

Prochaines dates :

- mercredi 5 juillet matin
- mercredi 13 septembre matin
- mercredi 11 octobre matin
- mercredi 8 novembre matin
- mercredi 13 décembre matin



• Le nettoyage de vos façades, toitures, trottoirs ou tout autres surfaces imperméabilisées est interdit, sauf si réalisé par une entreprise de nettoyage professionnelle.

Nous vous rappelons que le non-respect de ces dispositions sera amendable par des contraventions de 5e classe.

Nous vous invitons à consulter l'arrêté préfectoral n°SE-78-2023-04-006-00019 du 6 avril 2023, disponible sur le site <https://www.yvelines.gouv.fr/> et dans lequel sont répertoriées toutes les interdictions.

Nous vous remercions par avance pour votre collaboration.

Lieu du rendez-vous : Pôle Aménagement, Environnement et Développement Economique de la CCGM, 39 grande rue 78810 FEUCHEROLLES

Prise de rendez-vous obligatoire :

- Par téléphone : 01.30.55.55.42
- Par mail au : c.fournerot@cc-gallymauldre.fr



Nature en ville, l'arbre

Le meilleur allié du futur confort climatique de nos espaces

En 2003, en Ile de France, la différence de température entre la campagne et les centres villes était de près de 8 degrés. Des chercheurs ont donc essayé d'en comprendre la raison. Ils ont démontré que cette différence importante de la température était dû à plusieurs facteurs :

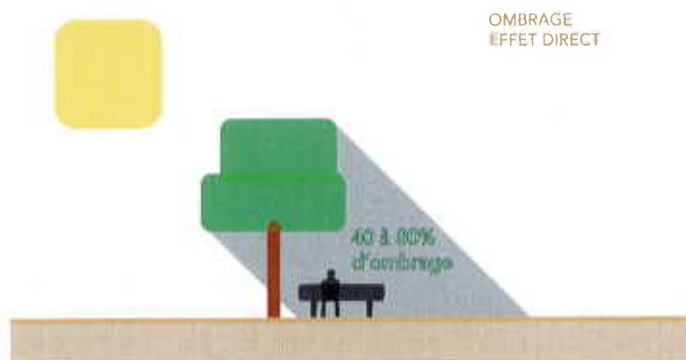
- la densité importante des bâtiments en ville
- le stockage de la chaleur dans les matériaux de construction
- l'imperméabilisation excessive des sols
- la faible densité de plantation des arbres

Le tout créant des îlots de chaleur et un inconfort thermique difficile à supporter pour la population

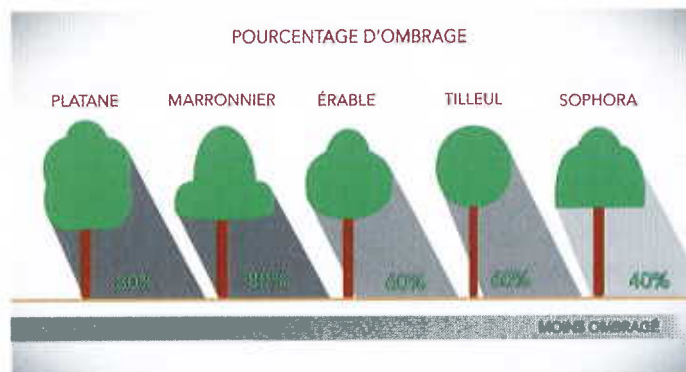
Les 4 atouts de l'arbre pour le confort thermique et climatique de nos villes.

L'ombre directe

C'est un effet direct. Les arbres génèrent par rapport à leur taille entre 40 et 80% d'ombre dans les îlots de chaleur urbain. Cette ombre crée un effet de fraîcheur qui permet de mieux supporter naturellement les températures élevées. Mais il faudra être attentif au choix des essences d'arbre car certaines procurent plus d'ombre que d'autre.

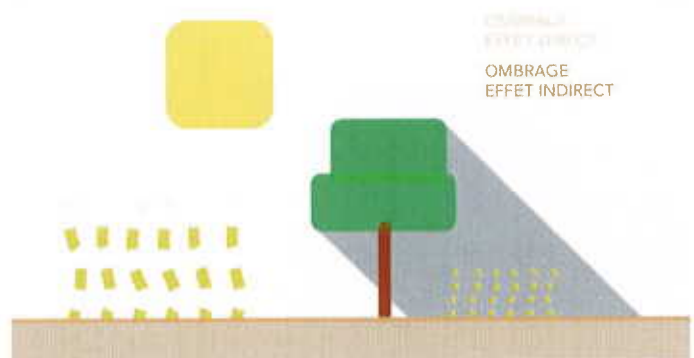


Pourcentage d'ombre produite en fonction de l'essence d'arbre :



L'ombre indirecte

Les arbres par leur ombre sur les sols minéraux ou imperméables, diminuent le réchauffement de ces sols en les protégeant du soleil. Ces sols réfléchissent et libèrent alors moins de chaleur vers l'extérieur.



Création de courants d'air

Les arbres par leur branchage et leurs feuilles créent des courants d'air naturels qui rafraîchissent l'air ambiant et produisent une ventilation naturelle qui apporte un confort aux habitants des villes.



L'évapotranspiration

Les arbres, par leurs racines et leurs feuilles, captent l'humidité environnante quand il pleut. Ils stockent cette eau dans leurs racines. Ils la libèrent lors des fortes chaleurs, par évapotranspiration. C'est une sorte de climatisation naturelle.

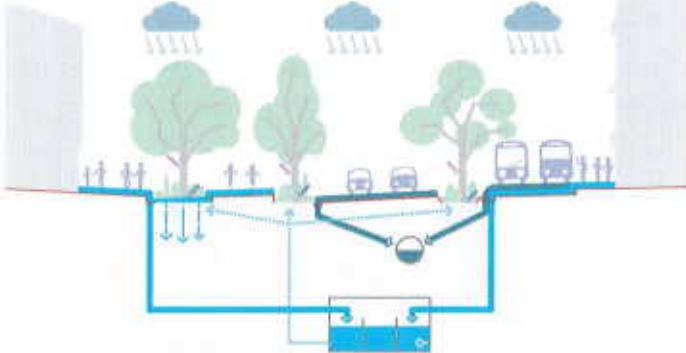
Ce phénomène peut être amplifié par la création de noues, de réserves d'eau et de surfaces perméables lors de la construction de bâtiments. Ces systèmes stockeront l'eau lors des pluies dans le sous-sol.

Lors des forts ensoleillement, l'arbre pourra relâcher dans l'atmosphère cette eau qu'il puisera dans ces aménagements souterrains. A nous de penser à favoriser ce phénomène lors des projets de construction futurs.



Restauration de la Croix de Boulémont

Elaboration de noues et de réserves d'eau lors des constructions qui permettent de stocker l'eau lors des pluies :



La plantation cet hiver de plus de 800 arbres aux Flambertins et de près de 100 arbres et arbustes près du cimetière montre bien l'implication de notre équipe dans ce sujet.

Et n'oubliez pas ! Les arbres présents dans notre environnement aujourd'hui seront encore là en 2050 !

Alors plantons des arbres !



D'après la vidéo pédagogique du 27/07/2016 (formation VVF 2022)

Agnès Tabary
Pour la Commission DDEM



Soucieux de préserver le patrimoine communal, la municipalité par l'intermédiaire de la commission patrimoine après avoir restauré les stalles de l'église, le lavoir, la bannière « La Concorde de la fanfare de Crespières 1898 » et le presbytère, a entrepris la restauration de la croix de Boulémont.

En effet, suite à un incident malencontreux, la croix est tombée en avril 2013 et s'est cassée en plusieurs morceaux ce qui a impliqué une restauration complète.

La commission patrimoine a initié le dossier en juillet 2018 avec l'aide des services de l'agence IngéniérY du département des Yvelines.

Le dispositif départemental de restauration du patrimoine historique nous a permis d'obtenir une subvention à hauteur de 65% HT du montant de la restauration.

Par la délibération 2020/19 du 20 février 2020, le conseil municipal a voté à l'unanimité la décision de la restauration et la sollicitation du département pour obtenir cette subvention.

Le conseil départemental, lors de sa séance du 19 novembre 2021, a accordé à la commune la subvention demandée. Un appel d'offre a été engagé et à la suite, la restauration a été confiée aux ateliers Giordani spécialisés dans ces interventions.

Montant des travaux :

Restauration 6210 € HT

Socle béton 1040 € HT

Subvention 65% 4037 € HT

Reste à charge 2173 € HT

Cout final 2173 € + 1040 € = 3213 € HT

Le socle a été coulé en janvier 2023 par la société Réha constructions et la pose de la croix par les ateliers Giordani le 29 mars 2023.

Christian Bézard
Pour la Commission Patrimoine



Je me souviens : les Croix de chemins à Crespières

Profitez de la restauration de la croix de Boulémont pour découvrir les différentes croix implantées sur le territoire de Crespières. Il faut d'abord savoir différencier un calvaire d'une croix et comprendre la terminologie, les symboles, les finalités, la localisation, la datation et bien évidemment le nom des croix.

• Différence « Calvaire ou Croix »

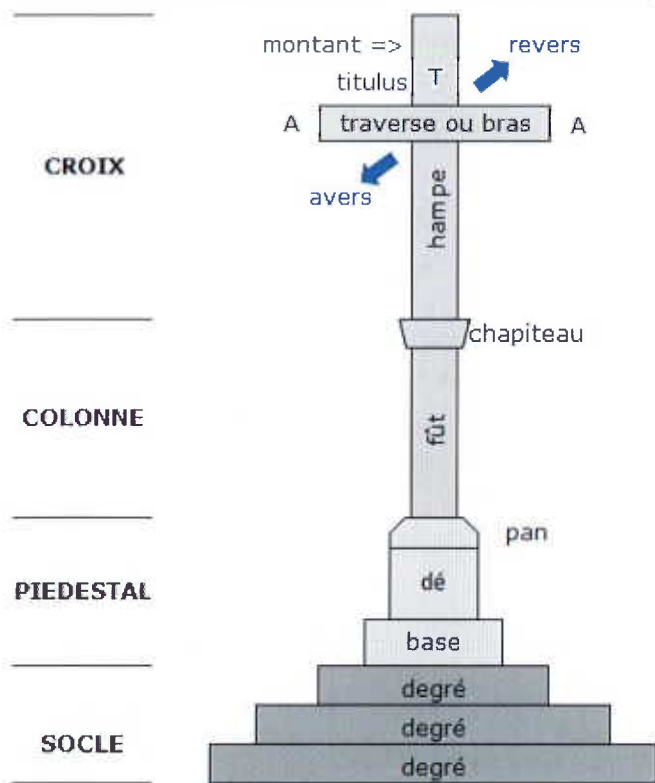
Un calvaire est un ensemble constitué d'une grande croix centrale, accompagnée obligatoirement, de part et d'autre, de statues en ronde bosse* de la Vierge et de Saint Jean (celles de Jésus et des deux larrons crucifiés avec lui). Ils étaient présents au pied de la croix lors du supplice du Christ sur la colline du calvaire (calvariae locus) signifiant précisément en latin « lieu du crâne » à savoir « Golgotha » en hébreux. C'est de là, qu'est née l'expression « vivre un calvaire ».

* Sculpture en relief qui se détache du fond

Donc s'il n'y a pas de statues autour du monument ou des statues d'autres personnages, on désigne l'édicule simplement par le terme « croix ».

• Quelques éléments de terminologie

A : amortissements (motifs aux extrémités de la croix)



• Un symbole religieux

Les croix de chemins, de villages, d'églises, de cimetières, sont un témoignage et un symbole de la présence du christianisme dans notre pays. Mais cela s'est fait progressivement, car avant le Xe siècle ce symbole était souvent considéré comme péjoratif (le châtimement de la croix était réservé aux bandits, aux voleurs, ...).

Jusqu'au XVIII^e siècle, le matériau de base utilisé pour les réaliser est la pierre. Ce n'est que lors de la restauration des monuments dégradés pendant la Révolution, que le bois et le fer seront associés à la pierre.

• Des finalités variées

Les croix de chemins correspondent à des finalités très variées :

► Croix de processions ou de pèlerinage :

- Procession des Rameaux (au début de la semaine Sainte, 7 jours avant Pâques, pour célébrer l'entrée de Jésus dans Jérusalem) : on parle de croix hosannières, car on s'y rendait en chantant "Hosanna" ou encore de croix bouyssées car on y déposait un rameau de buis,

- Procession des Rogations (au mois de mai, 3 jours avant l'Ascension) : pour bénir les champs, les cultures, les vignes, afin d'éviter les calamités naturelles, autant d'éléments utiles à la prospérité du village,

- Procession de la Fête-Dieu ou du Saint-Sacrement (60 jours après Pâques, pour célébrer la présence réelle du Christ dans l'Eucharistie),

► Procession vers une croix dédiée à un Saint local.

- croix de village, de sommet, de source, de fontaine : pour demander à Dieu de protéger les lieux.

- croix de carrefour : pour protéger les voyageurs et aussi pour les aider à s'orienter.

- croix de bornage : pour délimiter des territoires ecclésiastiques ou seigneuriaux.

- croix sur la voie des morts : pour permettre aux porteurs de poser le cercueil du défunt sur un reposoir, entre l'église et le cimetière, cet arrêt étant une occasion de prier.

- croix de commémoration ou de mission : pour remercier Dieu d'un bienfait, pour garder le souvenir d'un événement dramatique, pour garder la mémoire d'une opération d'évangélisation exceptionnelle.



• Les croix à Crespières

DÉSIGNATION	LOCALISATION (topographie actuelle)	DATATION
1. Croix du Moulin	Sur la route de Thiverval, à l'intersection de la route vers la Maladrerie.	Ces croix figurent : - sur les cartes de l'Atlas Trudaine (1750) - sur le plan d'Intendance de Crespières établi en 1787
2. Croix de village	Au pied de l'arbre de la Libération planté en 1947, à l'intersection des rues de la Vauverderie et de la Sansonnerie.	Elles sont donc antérieures à cette époque.
3. Croix Marie	A l'intérieur de la résidence du même nom, près de l'entrée située sur la route RD198 en direction des Alluets-le-Roi.	Les 3 dernières croix sont toujours visibles aujourd'hui.
4. Croix de Wideville ou de l'Aunay	Au bord de la route RD307 (côté sud), entre Feucherolles et Crespières, à l'entrée du chemin menant vers le parc du château de Wideville (domaine privé).	La croix de Wideville fait l'objet d'une fiche d'étude dans la base de données Mérimée sur l'inventaire du patrimoine français.
5. Croix de Boulémont	Au bord de la route RD307 (côté sud), face au château de Boulémont (domaine privé).	Cette croix date du milieu du XIXe siècle, sans doute construite à la même époque que le nouveau château de Boulémont (entre 1861 et 1868).

► Croix de Boulémont

Localisation : à la sortie du village en direction de Mareil sur Mauldre sur la RD307 côté sud. Cette croix est indiquée sur la carte IGN actuelle au 1/25.000^e.

Inscriptions, motifs décoratifs, signes particuliers : néant

Éléments historiques :

Elle a sans doute été construite à la même époque que le nouveau château de Boulémont (1861-1868). La croix est située dans l'axe du château de Boulémont et a sûrement servi à la bénédiction du château. A l'origine, la croix était semble-t-il ; de couleur orangée, entourée d'une grille basse. Des anciens du village se souviennent d'avoir fait des processions en partant de la croix Marie, en passant devant la croix de Boulémont puis la croix du village pour terminer à l'église de Crespières.

Sur le cadastre de 1943, la croix a été dessinée

► Croix du village

Localisation : place de la Libération, à l'intersection des rues du Piège, de la Sansonnerie et de la Vauverderie, au pied du tilleul planté en 1947. Cette croix n'est pas indiquée sur la carte IGN actuelle au 1/25.000^e.

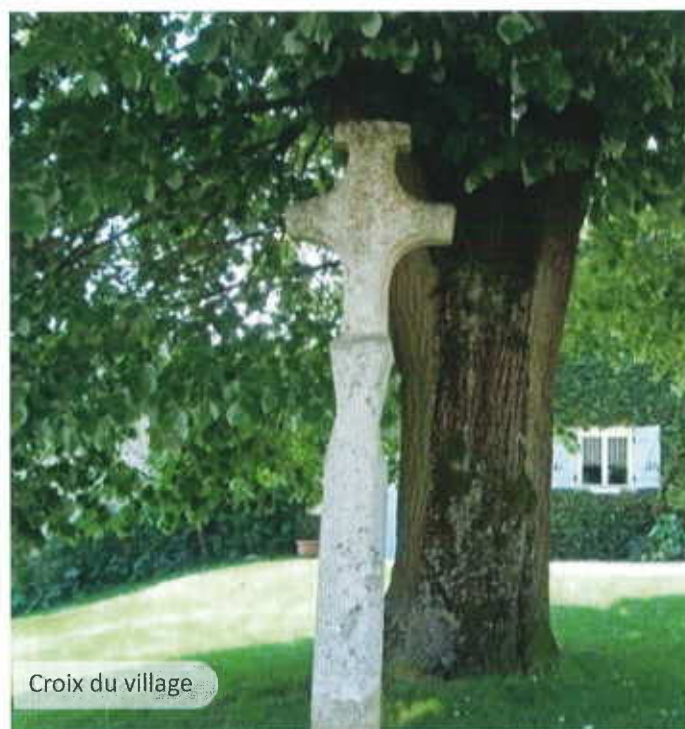
Inscriptions, motifs décoratifs, signes particuliers : néant

Éléments historiques :

Cette croix figure sur l'Atlas Trudaine établi aux environs

de 1750. Elle est donc antérieure à cette date. Elle se situait sur une petite place, entre l'église et l'ancien cimetière et constituait peut-être une halte sur la "voie des morts".

Sur le cadastre de 1821, la petite place en question était nommée : carrefour des Ormes



Croix du village



► Croix de Wideville ou de L'Aunay

Localisation : près de la route RD 307, entre Crespières et Feucherolles, côté sud, à l'entrée d'un chemin privé qui rejoint le parc de Wideville. Cette croix est indiquée sur la carte IGN actuelle au 1/25.000^e.

Éléments historiques :

Une croix de Wideville est citée dans le terrier de cette seigneurie en 1551. La croix visible aujourd'hui a été érigée durant le 2^e quart du XVII^e siècle pour Claude de Bullion (1569 - 1640), surintendant des finances de Louis XIII, puis garde des sceaux de l'Ordre du Saint-Esprit, propriétaire de Wideville et de nombreuses seigneuries réparties sur Crespières, Davron, Feucherolles, les Alluets-le-Roi, Mareil et Montainville. La croix mesure 4 m de haut environ. Elle porte les armoiries de Claude de Bullion entourées d'un collier de l'Ordre du Saint-Esprit. Elle figure dans l'inventaire général du patrimoine français (base de données Mérimée). Elle a été inscrite sur la liste des Monuments Historiques en 1965.

Aujourd'hui, cette croix est totalement laissée à l'abandon au milieu de la végétation.

► Croix Marie

Localisation : A l'intérieur de la résidence du même nom, près de l'entrée située sur la route RD198 en direction des Alluets-le-Roi. Cette croix n'est pas indiquée sur la carte IGN actuelle au 1/25.000^e.

Inscriptions, motifs décoratifs, signes particuliers :

- On distingue la trace d'un scellement récent de la croix sur son piédestal (y avait-il un fût dans le passé ?)

- Sur la croix on peut constater : sur l'avant comme l'envers, la gravure d'un triangle équilatéral de 17 cm de côté. Le triangle pointe en bas est le symbole de la féminité et de la grâce qui descend du ciel.

- Sur le piédestal, on peut remarquer trois alvéoles disposées en triangle, ce qui reprend le motif représenté sur les faces de la croix

- Il n'y pas d'indication de date

Éléments historiques :

Dans le registre des chemins ruraux de Crespières, de 1885 et 1903, on trouve trace de 2 sentiers qui passent par la croix Marie. Le chemin de la Croix Marie ou de Saint Gilles et le chemin des Bois et de Saint Gemme.

Sur le cadastre napoléonien de Crespières, établi en 1821, la croix n'est pas représentée, mais il existe une parcelle "croix Marie" mitoyenne de la commune des Alluets, en direction de Saint-Gilles et d'Abbécourt.

La croix Marie figure sur une carte des Petits Prés et des Flambertins datant du milieu du XVIII^e siècle. A cette époque, cette parcelle appartenait au territoire de l'abbaye d'Abbécourt. Par rapport à son emplacement initial sur les cartes anciennes, elle a donc été déplacée d'environ 500 m vers le sud.

En 1746, dans la liste des censives de Crespières, on trouve le lieu-dit "Croix Marie" :

En 1540, la croix Marie est citée dans le censier d'Abbécourt.

Jusqu'à la fin du XVIII^e siècle, le fief de la Croix Marie faisait partie des terres de l'abbaye d'Abbécourt. L'étude des chartes d'Abbécourt réalisée par l'abbé Lefèvre en 1939 nous apprend qu'en 1386, Jehan de Wideville, écuyer, fait enterrer sa femme Marie dans l'église d'Abbécourt et donne au monastère 10 sous parisis sur les cens et les rentes qu'ils ont acquis durant leur mariage.

L'hypothèse est qu'à la même époque Jehan de Wideville fait construire une croix à la mémoire de son épouse Marie, sur un territoire situé à mi-chemin entre Wideville et Abbécourt, d'où la Croix Marie. Cette croix pourrait donc être datée de la fin du XIV^e siècle.



Les principales informations ci-dessus nous ont été communiquées par Jacques Courties d'Herbeville.

Hervé Welgan

Le Conseil Municipal des Enfants : les nouveaux élus en action !

Le 15 mars dernier, les jeunes conseillers se sont réunis. Afin de mieux organiser la mise en œuvre des projets présentés lors de leur campagne électorale, nous avons fait des choix et priorisé leurs propositions.

Voici quelques actions qui sont déjà à l'ordre du jour :

Une page jeux conçue par les enfants pour les petits et grands, que vous trouverez à la fin du bulletin.

Les jeunes conseillers vont vous proposer de participer à 3 concours autour des maisons et leur embellissement ou décorations festives : jardins fleuris, Halloween et Noël.

 **INSCRIVEZ-VOUS !** 



 **CONCOURS JARDINS FLEURIS** 

SAMEDI 24 JUIN Passage du jury dans la Journée.
Remise des prix à 20h, place de la mairie.



Le premier concours pour le plus beau jardin fleuri a eu lieu en ce mois de juin ! Un jury composé de jeunes conseillers et d'adultes est passé le samedi 24 juin découvrir les maisons participant au concours et a désigné les gagnants 2023 (non connus à la rédaction de cet article).

Les jeunes conseillers ont participé à la cérémonie du 8 mai, leur première en tant que conseiller municipal enfant.

Nous avons recueilli leurs ressentis que vous pouvez lire ci-contre.

Si vous souhaitez écrire aux jeunes conseillers :
cme@mairie-crespieres.fr

Myriam Guilmet, référente du CME
Pour la Commission Enfance,
Jeunesse et Scolaire

Le 8 mai 2023, de nombreux Crespiérois sont venus entourer le Conseil Municipal ainsi que le Conseil Municipal des Enfants (CME) pour commémorer tous ensemble le 8 mai 1945. Nos jeunes élus ont souhaité participer à la bénédiction dans notre belle église de Crespières puis lire des textes très émouvants de Paul Eluard et de Robert Desnos devant le monument aux morts.

Blanche, ancienne élue du 1^{er} CME, était présente et a choisi d'être notre porte drapeau pour l'occasion. Nous la remercions sincèrement pour son engagement et sa bienveillance pour aider ses successeurs dans leur rôle d'élus.

Agnès Tabary

Pour la commission communication



« C'était trop bien, de pouvoir lire devant beaucoup de monde. »

« La fierté quand j'ai lu devant ma famille. »

« C'est normal de rendre hommage à tous ceux qui se sont battus pour la France. »

« Sans eux, on ne serait peut-être pas là. »



On vous attend nombreux à la Ludothèque de Crespières !

Chaque mois, venez découvrir de nouveaux jeux. Avec le soutien de la CAF et un partenariat ASMDEE, éditeur de jeux, de nombreux jeux (nouveau et classiques) sont mis en rayon chaque mois.

La ludothèque, c'est l'occasion de découvrir, d'essayer, d'emprunter, rendre et reprendre des jeux (dont les prix d'achat peuvent être élevés) tout au long de l'année. Venez jouer ou échanger avec les adhérents, les règles du jeu et les conseils se transmettent de familles à familles.

Pour cela, vous pouvez adhérer (20€/famille) quand vous le souhaitez, l'adhésion est valable pendant un an (date à date).

Myriam Guilmet

Pour la Commission Enfance, Jeunesse et Scolaire

Horaires :

Mercredi de 16h30 à 18h

Vendredi de 16h45 à 18h

Les 1^{ers} samedis du mois de 16h à 17h30

*Rue Saint-Martin au rez-de-chaussée
de l'école de musique*



Pyramide d'animaux est un jeu d'adresse. Guidés par le dé, les joueurs empilent le maximum d'animaux en bois sur le dos du crocodile. Attention à ne pas construire une pyramide trop haute, elle risque de tomber ! Avec de l'adresse, une bonne coordination oeil/main, de la concentration et aussi de la chance, votre enfant construit une pyramide d'animaux et remporte la partie.

De 2 à 4 joueurs
A partir de 4 ans
Durée d'une partie entre 15 et 20 minutes



Dans Alma Mater, les joueurs incarnent des chanceliers d'une nouvelle université dont l'objectif est de devenir l'établissement d'enseignement supérieur le plus performant et le plus prestigieux.

De 2 à 4 joueurs
A partir de 14 ans
Durée d'une partie entre 90 et 150 minutes



Les Poilus : Armistice vous plonge dans la vie quotidienne d'un groupe de Poilus qui tentent de survivre dans les tranchées. Cette édition spéciale propose un nouveau mode de jeu immersif, s'organisant en Campagnes divisées en une série de chapitres uniques et intenses où vous serez confrontés aux événements majeurs de la Première Guerre mondiale

De 1 à 4 joueurs
A partir de 14 ans
Durée entre 45 et 50 minutes par chapitre



Des pirates téméraires tentent de mettre la main sur des trésors enfouis sur une île secrète du redouté triangle des Bermudes. Déjouez-vous les pirates adverses en naviguant votre bateau au travers des tourbillons cachés pour rapporter les trésors ?

Bermuda Pirates est autant un jeu de dextérité, de mémoire que de tactique ! Observer les autres joueurs est primordial, tout en sautant sur les richesses qu'ils abandonnent en sombrant dans un tourbillon.

De 2 à 4 joueurs
A partir de 7 ans
Durée d'une partie entre 20 et 30 minutes



Une histoire de pirates : jeu coopératif en temps réel où les joueurs incarnent l'équipage d'un bateau pirate (3D) et doivent accomplir différentes missions. La mécanique s'appuie sur une application mobile et l'utilisation de sabliers représentant les pirates et le temps nécessaire à réaliser chaque manœuvre.

De 2 à 4 joueurs
A partir de 8 ans
Durée d'une partie entre 30 et 40 minutes



Les 3 mystérieuses maladies menacent toute l'Amérique du Nord ! Elles se propagent très rapidement et sur tout le territoire ! Arrivez-vous à trouver les vaccins avant qu'il ne soit trop tard ?

Dans Pandemic Zone Rouge : Amérique Du Nord, vous incarnez un membre d'une équipe de chercheurs qui lutte contre la propagation de plusieurs maladies.

De 2 à 4 joueurs
A partir de 8 ans
Durée d'une partie entre 30 et 40 minutes



Cry Havoc est un jeu asymétrique de placement pour 2 à 4 joueurs, basé sur l'utilisation de cartes. Chaque joueur contrôle l'une des quatre espèces et doit être prêt à tout pour rassembler le plus de ressources sur la planète. Les joueurs devront personnaliser leurs paquets de cartes, construire de puissantes structures et tirer profit de leurs compétences uniques pour l'emporter.

De 2 à 4 joueurs
A partir de 14 ans
Durée d'une partie entre 1h30 et 2h



Oliver Twist - Jouez les sales gosses ! Vous faites partie d'une bande de gamins des rues à la solde de ce vieux fourbe de Fagin. Au cours des 2 manches du jeu, jour et nuit, dérobez le plus d'objets possibles tout en évitant de vous faire prendre par la police. Seul le plus riche, à la fin de la partie pourra espérer recouvrer sa liberté !

De 2 à 4 joueurs
A partir de 10 ans
Durée d'une partie entre 30 et 45 minutes

Témoignages de Marielle (maman), Elise (7 ans) et Julie (5 ans)

« "Escargots... prêts ? partez !" : ce jeu de course d'escargots est vraiment super par sa thématique, son plateau de jeu innovant (la boîte métallique sert de parcours aux escargots aimantés), les déplacements combinant 2 dés (couleur et forme) et le suspense ajouté grâce à la carte de pari ! A découvrir vite, à partir de 4 ans, de 2 à 4 joueurs, de 15 à 20 min par partie. »

(Marielle)

« J'aime bien jouer à ce jeu car on fait monter les escargots sur la boîte et je dois faire gagner mes 3 escargots de couleur. » (Julie, 5 ans)



« "Les aventuriers du rail Europe" : jeu de stratégie où chaque joueur doit relier le plus grand nombre de villes européennes en construisant des lignes de chemin de fer. Défis supplémentaires grâce aux cartes destination et aux passages tunnels. Entre relier les villes et freiner les adversaires, la réflexion et la stratégie de chaque joueur rebat le jeu en permanence... A découvrir à partir de 7 ans (6 ans avec l'aide d'un adulte), de 2 à 5 joueurs, 1h par partie. Prévoir un temps d'installation du jeu et de lecture de la notice la 1ère fois. »

(Marielle)

« Je découvre la carte de l'Europe, on doit construire le plus de trajets de trains possibles entre 2 villes, mais attention aux tunnels et aux adversaires car il faut être le premier à prendre les routes. » (Elise, 7 ans)



Finie la construction de deck ! Châteaux de Fable, c'est de la déconstruction de deck.

Châteaux de Fable utilise le système de jeu Fabulosa : en plus des piles de cartes de départ, chaque joueur reçoit un tas de cartes Fable pré-triées. Grâce à ces cartes, votre pile de cartes change d'une partie à l'autre. Faites ainsi évoluer vos parties, ou rejouez avec les mêmes cartes, que ce soit avec le même groupe de joueurs ou des joueurs différents.

De 1 à 4 joueurs

A partir de 10 ans

Durée d'une partie entre 30 et 40 minutes

La ludothèque a participé à la journée de la transition écologique du 15 avril dernier. A cette occasion, 3 jeux sur la thématique environnement ont été mis en rayon. Venez vite les découvrir !



Un coffret qui offre plein de possibilités pour réaliser des ateliers de sensibilisation à l'écologie et susciter des discussions à l'école ou à la maison !

De 1 à 11 joueurs

A partir de 4 ans

Durée d'une partie 15 min



Explorez la maison en 3D et tentez de réduire au maximum la quantité de déchets avec 3 épreuves. Perspicacité, rapidité, humour et stratégie seront vos alliés pour remporter la partie et devenir presque zéro déchet !

De 2 à 6 joueurs

A partir de 8 ans

Durée d'une partie 30 min



Votre mission : sauver la planète en remplaçant les énergies polluantes par des énergies renouvelables sur la carte du monde.

Répondez à des questions sur le thème de environnements, la nature ou l'écologie pour modifier l'avenir de l'humanité et réveiller les consciences !

De 1 à 11 joueurs

A partir de 4 ans

Durée d'une partie 15 min

JEUNESSE

Vive la colo !

Parc OLHAIN

Séjour été
Au parc Olhain

Pour les enfants du CE1 au CM2

Du 24/07 au 28/07/2023

24 places disponibles (12 filles et 12 garçons)

Vive la colo

Un week-end inoubliable pour les ados de Crespières au Futuroscope

Un weekend palpitant et rempli de découvertes a été organisé par notre commune au Futuroscope, offrant aux adolescents une expérience mémorable.

Accompagnés par les animateurs de l'accueil de loisirs, nos jeunes résidents ont plongé dans un monde d'innovation et de technologie dès leur arrivée au parc. L'attraction phare de la journée, "Chasseur de Tornade", les a transporté au cœur des phénomènes climatiques les plus puissants, offrant une expérience saisissante et pleine d'adrénaline.

Le Futuroscope a également captivé nos ados avec d'autres attractions passionnantes, telles que "Arthur, l'Aventure 4D" et "La Machine à Voyager dans le Temps", les plongeant respectivement dans un univers magique et une épopée à travers l'histoire.

Le week-end s'est déroulée dans une ambiance de camaraderie et de détente, offrant à nos jeunes l'occasion de se ressourcer et de partager des moments de joie.

Ce voyage au Futuroscope, organisé par notre commune en collaboration avec les animateurs de l'accueil de loisirs, a suscité l'émerveillement et renforcé l'intérêt de nos ados pour la science, la technologie et les expériences sensationnelles.



Nous sommes fiers d'offrir de telles expériences enrichissantes à nos jeunes résidents, leur permettant d'explorer le monde qui les entoure et d'ouvrir de nouvelles perspectives.

Rendez-vous pour de nouvelles aventures à venir !

Kevin Neukermans
Directeur ALSH

Pédibus : défi mobilités inter-classes



La semaine du 17 au 21 avril 2023, l'équipe PEDIBUS a lancé un défi « Mobilités douces » aux élèves de l'école Emilie du Châtelet*.

Objectif : être la classe à réaliser le plus grand nombre de trajets domicile-école en mobilité douce (marche, vélo, trottinette...).

Pour aider les familles dans ce défi et promouvoir le service, le PEDIBUS était accessible sans inscription et des points bonus étaient attribués aux enfants l'utilisant...

Le défi a rencontré un vif succès, le nombre d'enfants sur les lignes Pedibus a doublé certains jours et a représenté 25% des trajets domicile-école effectués sur la semaine.

Nous tenons à remercier et féliciter toutes les familles participantes car **49 % des enfants ont effectué les trajets domicile-école en mode doux...** Moins de voitures, c'est plus de sécurité autour de l'école ! Continuons...

Enfin, un grand Bravo à la classe de CP qui remporte le défi. La classe a gagné 2 jeux et 1 livre autour de la thématique de l'environnement.

Rendez-vous en 2024 pour battre le score et remettre en jeu le titre de vainqueur des CP !

* Classe de maternelle et du CP au CE2 (les CM1 et CM2 étaient en classe de mer).

Marielle Lammens

Pour la Commission Enfance, Jeunesse et Scolaire

Challenge de la MOBILITÉ

BULLETIN DE RESULTATS

Semaine du challenge : Privilégiez les modes de déplacement alternatifs à la voiture !

École : Emilie du Châtelet - CRESPIERES

NOMBRE D'ÉLÈVES PAR MODE DE DÉPLACEMENT

CLASSE	PS/MS	PS/GS	CP	CE1	CE2	Total
Points cumulés semaine	265	135	299	224	174	1097
Effectif cumulé semaine	113	103	92	125	101	536
SCORE de la classe	2,35	1,31	3,25	1,79	1,68	
CLASSEMENT	2	5	1	3	4	
Trajets en Mobilités douces (marche, vélo, trottinette)	67	35	67	51	43	263 49%
dont PEDIBUS	32	15	44	27	18	136 25%

SCORE DE LA CLASSE = No de points cumulés / effectif cumulé sur la semaine





Voyage scolaire pour les élèves de CM1 et CM2

Après plusieurs semaines de préparation, les élèves de cycle 3 de l'école Emilie du Châtelet ont pris la route direction l'île d'Oléron ce 17 avril.

Le départ s'est effectué le lundi matin à 6 heures. Après le trajet en bus, les élèves ont pu bénéficier d'une chasse au trésor pour se dégourdir les jambes. Les élèves se sont ensuite rendus au centre de la Guinalière proche de Dolus d'Oléron.

Ce lieu offre une très grande variété de paysages : bois, marais, cultures, forêt de pins ou sites ostréicoles. Ses grandes plages de sable fin sont idéales pour la pratique d'activités nautiques et ses marais, propices à la découverte de la faune et la flore locale.

Sur la côte Ouest, Vert-Bois et la Giraudière offre sur des kilomètres deux des plus belles plages de l'île d'Oléron, où les enfants ont pu pratiquer kayak et char à voile. Coté Est, se trouvent les sites ostréicoles de Dolus d'Oléron et notamment le petit port de La Baudissière. Là, les cabanes multicolores des « paysans de la mer » font le charme typique du site. Les enfants s'y sont rendus accompagnés de leurs enseignants pour découvrir l'économie locale et



notamment le port de pêche de la Cotinière, où la criée se pratique toujours.

Les élèves ont pu suivre un atelier de matelotage pour tout savoir sur les nœuds marins.

Les parents ont pu suivre en parallèle leurs aventures au quotidien via les blogs de classes.

Tous sont revenus enchantés de leur séjour.

Myriam Souissi

Directrice du groupe scolaire Emilie du Châtelet



Aureglia et Fils

Aureglia et Fils reste ouvert pendant les vacances tous les samedi de 9h à 13h et de 15h à 18h.

La saison redémarre avec les légumes primeur bio (cueillette le vendredi), les oeufs extra frais (ponte de moins de 3 jours).

Nouveauté : nous proposons des rillettes de poules bio faite à partir de nos poules de réforme.

Paniers sur commande à joel.aureglia@outlook.fr ou au 06 78 20 97 07

Point de vente :

Lieu-dit Les Beurres, RD 307 78121 Crespières

• Samedi de 9h à 13h et de 15h à 18h

DIM
8
OCTOBRE

Brocante de Crespières

**Mairie de Crespières, Place de l'Eglise 78121 Crespières**
01.30.54.44.12 - accueil@crespières.fr

FORUM DES ASSOCIATIONS



3 SEPT.
de 10h à 13h

Maison des Associations
Rolland Pilloud

11 rue de la Sansonnerie
CRESPIÈRES

Informations : 01 30 54 44 12
accueil@crespieres.fr

Comité de Jumelage du Pays de Gallie

L'amitié se nourrit d'empathie et de respect mutuel : Pays de Gallie et Rösrath ont fêté les 25 ans de jumelage.

Quel plaisir de se retrouver à Rösrath pour la célébration de l'anniversaire de nos 25 ans de jumelage du 4 au 7 mai 2023. Accueil joyeux et hébergement par nos amis comme chaque fois.

Nous avons passés des journées magnifiques au bord de la Moselle et du Rhin à Coblenz et à Cologne. Le point culminant des 4 jours était le dîner de gala au Geno-Hôtel avec la présence du cor de trompes de chasse pour les 120 invités et hôtes d'honneur.

Au cours de la cérémonie, Bondina Schulze, maire de Rösrath, Gilles Studnia, maire de Saint-Nom et Patrick Loisel, maire de Feucherolles, ont signé le nouveau document qui consolide le jumelage de longue date, suivi par l'inscription dans le livre d'or de la ville de Rösrath. L'engagement de tous les partenaires, les amis de longue date, de tous les responsables du jumelage et bénévoles ont été fortement remerciés lors des discours.

Fêtant cette année également le 60ème anniversaire du traité de l'Élysée, Gilles Studnia soulignait que l'Europe a franchi des étapes dont beaucoup rêvaient et qui sont devenues peu à peu réalité. Une exposition au foyer de l'Hôtel, prêtée par la FAFA (Fédération des Associations franco-allemandes pour l'Europe) a montré l'évolution historique de la relation franco-allemande en parallèle avec la construction européenne.

Autres événements du jumelage :

Tournoi de Tennis en mars organisé par le TC de Chavenay :

- victoire chez les dames : Fabienne ALFONSI sur A.V. PERRIN - toutes les deux du TC Feucherolles
- chez les + de 45 ans : Nicolas PETROUSSENKI sur Hervé DABIN tous les deux du TC Feucherolles
- chez les Seniors : J. PARENO (TC Feucherolles sur Timothée BOULAIS (St. Nom)

Le dîner « choucroute » avec nos adhérents le 31 mars 2023 a été très apprécié.

Nous serons bien entendu présents aux fêtes des villages avec nos saucisses grillées et la bière de Cologne en espérant de pouvoir vous y accueillir très nombreux.

Pour plus d'informations sur notre association adressez-vous à :

Présidente :

Margaret de Fraiteur (Feucherolles)

Tél : 06 13 80 56 82

margaret.de-fraiteur@orange.fr

Secrétaire :

Micha ACKERMANN (Chavenay)

Tél : 06 74 97 65 09

micha.ackermann@neuf.fr

Communication :

Angelika SCHIEREN (Saint-Nom-la-Bretèche)

Tél : 06 81 86 35 36

anschieren@orange.fr



Le bridge à Crespières se renforce

Notre « club » de bridge dispose désormais d'une salle rénovée du sol au plafond, toujours au même endroit, à la Maison des Associations. Les horaires ne changent pas, soit les mardi après-midi de 14h30 à 18 h, et les jeudi soir de 20h30 à 24h, et ne seront a priori pas modifiés la saison prochaine.

Outre ces constantes, des évolutions sont en cours dans l'organisation et les systèmes de jeu, par exemple :

- le système d'annonces pratiqué à Crespières sera mis à jour et actualisé pour coller au mieux aux évolutions générales pour en « affûter » l'efficacité.

- des tournois sont organisés plus fréquemment, comme le « Monaco », ou le « Suédois », permettant à chacun de pimenter les sessions par un challenge, sans tomber dans les ornières intégristes des classements officiels.

- pour s'exercer, de nouvelles donnes préparées, fournies par la Fédération Française de Bridge, nous permettent d'évaluer aussi bien nos annonces que le jeu de la carte, par rapport aux meilleurs pratiques.

Nous nous retrouverons tous en septembre lors de la journée des associations.

D'ici là nous vous souhaitons de passer d'excellentes vacances d'été, et de profiter de quelques moments pour étudier en se distrayant, encore et toujours, quelques points clés du bridge.

Contactez-moi : 07 71 05 05 23

martin.gronier53@gmail.com

Martin Gronier



La bibliothèque de Crespières s'anime tous les mois !

Le **challenge lecture** est terminé ! Il a remporté un franc succès et sera reconduit à la rentrée pour le plus grand plaisir de nos jeunes lecteurs qui ont été récompensés de leur participation.

La saison des **lectures enfants** s'achève également et reprendra du service à la rentrée. Un samedi par mois une dizaine d'enfants s'est réunie autour de Caroline pour écouter des lectures animées et conviviales. Venez prendre connaissance du planning des prochaines lectures lors du forum des associations !

Des **nouveautés** pour l'été ! De nombreux romans et essais sont disponibles et attendent de passer les vacances à vos côtés. Venez vite les emprunter.

Pause estivale : la bibliothèque sera ouverte les mercredis de 16h à 18h jusqu'au 5 juillet inclus. La bibliothèque reste ouverte tous les samedis du mois de juillet de 10h30 à 12h30 puis sera fermée tous les jours du mois d'août.

Rentrée : la bibliothèque ouvrira de nouveau ses portes le samedi 2 septembre à 10h30.

Pour les réinscriptions et informations de rentrée, rendez-vous au **forum des associations** !

Bonnes lectures estivales à tous !

L'équipe de la bibliothèque

Les cours d'anglais s'élargissent à Crespières !

A la rentrée, nous ouvrirons deux cours en plus, dans la salle d'anglais fraîchement rénovée ! Ainsi, nous pourrions proposer à plus de 'young learners' la possibilité de découvrir et/ou d'approfondir leur apprentissage de l'anglais, toujours dans un environnement convivial. Nous serons ravis de continuer d'accueillir nos étudiants de cette année, qui progressent très bien et dans la bonne humeur (voir photos) !

Nous utilisons la méthode "Cambridge English Young Learners" pour tous les cours, qui sont très structurés, avec des objectifs précis pour chaque période, tout en restant ludiques et motivants. Par le biais de jeux de rôle, de présentations, de chansons et d'activités créatives, les enfants découvrent le vocabulaire de la vie courante et apprennent à l'utiliser progressivement dans des phrases clés.

A la rentrée prochaine, les enfants seront accueillis les mercredis, toujours dans la 'salle d'anglais' de la Maison des Associations. Les groupes seront, comme chaque année organisés par tranche d'âge et par niveau pour que chacun apprenne à son rythme et avec les outils pédagogiques appropriés.

Voici notre planning pour l'année scolaire 2023-2024 :

10:00 – 11:00 niveau Super Safari 3 (5-6 ans)

11:10 – 12:10 niveau Kid's Box 2 (8-11 ans, débutants avancés)



14:40 – 15:40 niveau THINK year 1 (collégiens)

15:45 – 16:45 niveau Kid's Box 1 (6-9 ans, débutants)

16:50 – 17:50 niveau Kid's Box 3 (8-11 ans, intermédiaires)

18:00 – 19:00 niveau THINK year 2 (collégiens)

Vous pouvez nous contacter pour voir ensemble quel cours correspondrait le mieux à votre enfant.

Pour la première fois, nous proposons une pré-inscription (avec réduction sur le tarif annuel) qui sera ouverte jusqu'au 12 juillet ! Pour en savoir plus sur le contenu des cours, le détail des groupes, les disponibilités et les tarifs, n'hésitez pas à nous contacter à l'adresse suivante : englishincrespieres@gmail.com

I'm looking forward to hearing from you!

Carolyn Miller-Jupp



Arts plastiques à Crespières avec l'ACAC, mettre de l'art dans la vie !

Depuis quelques mois déjà, quelle joie d'avoir créé un atelier d'arts plastiques à Crespières en partenariat avec l'ACAC et de vous y accueillir toujours plus nombreux. Merci à mes élèves, enfants et adolescents, à leurs parents et grandparents, pour ces beaux moments de partage et de création au cours de l'année 2022/2023.

Artistes en herbe, je vous donne RDV l'année prochaine dans notre belle salle de la Maison des associations pour mettre encore plus d'art dans votre quotidien.

Mais au fait, les arts plastiques, ça sert à quoi ? Stimuler l'imagination, développer le plaisir de créer, expérimenter, découvrir des artistes, explorer son potentiel créatif, s'engager dans des projets... mais surtout, prendre du temps pour se faire plaisir et se connecter à soi-même !

Au cours des ateliers, chacun peut s'approprier diverses techniques (dessin, peinture, modelage, assemblage,..) avec des outils traditionnels ou insolites ! Les grands thèmes d'arts plastiques (couleur, forme, lumière, mouvement, matière) sont abordés en lien avec l'actualité culturelle et artistique.

Dès la rentrée, venez découvrir cet univers. Soit lors d'une parenthèse artistique ponctuelle au cours des stages de vacances (enfants, adolescents, duos parent-enfant).



Soit de façon hebdomadaire, avec une inscription à l'année, pour les 6 - 12 ans ! Les préinscriptions sont ouvertes pour les vendredis soirs de 17h à 19h, ou les samedis matins de 10h30 à 12h30.

N'hésitez pas à me contacter, le nombre de places est limité à 6 par groupe. Sandrine Khatib 06 61 45 88 43. Vous pouvez suivre les ateliers sur notre page facebook: Sandrine Khatib ateliers d'arts plastiques.

Sandrine Khatib

N'hésitez pas à me contacter au : **06 61 45 88 43**

Amicale Sportive de Crespières

Comme chaque année, l'ASC vous propose ses nombreuses activités. Inscrivez-vous avant le 10 juillet pour profiter de tarifs préférentiels avant le forum !

Vous retrouvez toutes les informations sur notre site internet www.asc-crespieres.com, vous pouvez également nous écrire à l'adresse mail suivante : asc.crespieres@gmail.com

Sportivement vôtre,

L'équipe de l'ASC

LUNDI	MARDI	MERCREDI	JEUDI	VENREDI	SAMEDI	DIMANCHE
Hatha Yoga 10H30 - 11H45	Hatha Yoga 9H15 - 10H30	Baby Gym 9H30 - 10H30 (3-6 ans)		Pilates Stretching 9H - 10H30		Activité Thématique Matinée Forme 9H30 - 11H30
		Réveil musculaire débutant 10H30 - 11H30		Réveil musculaire Intermédiaire 10H45 - 11H45		(uniquement 1 dimanche par mois ou tous les 2 mois)
Sophrologie 16H30 - 17H30 (4 - 7 ans)				Circuit training : fitness, cardio, body combat 12H00 - 13H00		
17H30 - 18H30 (8 - 11 ans) 18H30 - 19H30 (12 - 16 ans)						
Danse 16H45 - 17H45 (6-9 ans) 17H45 - 18H45 (10-12 ans) 18H45 - 20H (Ados-Adultes)	Arts Martiaux 16H45 - 17H45 (5-7 ans) 18H - 19H (8 - 11 ans)		Danse 16H45 - 17H45 (baby 3-6 ans)			
		Flow Yoga 18H00 - 19H15				
Zumba 20H - 21H30		Abdos- Fessiers 19H30 - 20H30				
	Cardio step 20H45 - 21H45	Postural Ball 20H30 - 21H30	Salsa - Bachata 20H15 - 21H30		Activité Thématique 1, 2, 3 Dansez ! 1 samedi par trimestre	



Amicale Sportive de Crespières

BULLETIN D'ADHÉSION SAISON 2023-2024

Nos activités sont ouvertes à tous les adultes et enfants des environs. **Les activités auront lieu à la Maison des Associations de Crespières.**

INSCRIPTIONS :

Les activités se dérouleront du lundi 11 septembre 2023 au vendredi 28 juin 2024 durant la **période scolaire** (hors vacances scolaires, jours fériés, ponts).

Les inscriptions sont validées dans la limite des places disponibles et à réception :

- du bulletin d'adhésion (1 bulletin par adhérent : si 1 adulte et 2 enfants = 3 bulletins)
- du chèque de cotisation

Les inscriptions sont à remettre au responsable de section ou à déposer dans la boîte aux lettres de la mairie.

Le planning et les tarifs sont consultables sur notre site internet www.asc-crespieres.com. Pour les questions, contactez-nous par mail à asc.crespieres@gmail.com.

RÈGLEMENT DES COTISATIONS :

Le règlement se fera par chèque à l'ordre de l'ASC. L'échéancier d'encaissement sera le suivant : 1^{er} chèque : 29 septembre 2023 - 2^{ème} chèque : 29 mars 2024. Pour ceux qui le souhaitent, un règlement en 3 fois est possible : 29/09/23, 31/01/24 et 29/03/24. Un règlement en une seule fois est également envisageable.



Le Pass du conseil général est accepté : **uniquement le Pass78**. L'ASC percevra le **montant global de l'activité par le biais de vos chèques**, puis procèdera au remboursement de la prime dès versement de la part du Conseil Général.

Aucun remboursement de la cotisation ne sera accordé en cours d'année.

COURS D'ESSAI :

Vous pourrez tester nos activités : nous vous rappelons qu'**un seul cours d'essai sera autorisé** en septembre lors du premier cours. Vous pourrez en formuler la demande auprès de l'ASC par mail ou éventuellement auprès du professeur lors du premier cours.

À SAVOIR :

- Chaque activité est gérée par des responsables de section qui sont vos interlocuteurs privilégiés. Nous favorisons la communication via des groupes Whatsapp pour simplifier l'échange et la diffusion d'informations. Dans le cadre des activités de l'ASC, tout adhérent peut être photographié ou filmé. Dans le cas où vous vous opposez à la publication de ces images sur les réseaux sociaux, le site internet de l'association ou dans le journal municipal, nous vous remercions de signifier votre refus par courrier recommandé. Nous privilégions la publication des photos de groupe.

- Les activités proposées sont soumises à la condition du nombre d'inscriptions.
- Pour les activités sportives (hors arts martiaux), la loi n° 2022-296 du 2 mars 2022 indique que le certificat médical n'est plus obligatoire. En revanche, un examen de santé à l'aide d'un questionnaire de santé annuel fixé par arrêté est obligatoire pour les arts martiaux. **Il devra être fourni lors du 1^{er} cours.**

À vos inscriptions et bon sport !



RAPPEL : 1 BULLETIN PAR ADHÉRENT

Nom et prénom: _____

Date de naissance : ____/____/____

Adresse : _____

Numéro de téléphone : _____

Email : _____

ACTIVITÉS ASC	ADHÉSION TARIF FORUM	ADHÉSION TARIF PRÉ-INSCRIPTION	JE SOUHAITE M'INSCRIRE À :
	septembre ou après le 10/07/23	Avant le 10/07/23	
DANSE Enfants - 1H (6-8 ans et 9-12 ans)	210,00 €	168 €	
DANSE ADO / ADULTES (à partir du collège) - 1H15	240,00 €	192 €	
ZUMBA - 1H30	250,00 €	200 €	
CARDIO STEP 1H	215,00 €	172 €	
HATHA YOGA - 1H15	265,00 €	212 €	
PILATES POSTURAL BALL- 1H	215,00 €	172 €	
RÉVEIL MUSCULAIRE - 1H (débutants / intermédiaires)	215,00 €	172 €	
PILATES & STRETCHING - 1H30	240,00 €	192 €	
SALSA + BACHATA - 1H30	240,00 €	192 €	
ARTS MARTIAUX Enfants - 1H (licence comprise)	300,00 €	240 €	
FLOW YOGA 1H15	240,00 €	192 €	
DANSE BABY - 1H (3-6 ans)	210,00 €	168 €	
GYM BABY- 1H (3-6 ans)	210,00 €	168 €	
ABDO-FESSIERS - 1H	215,00 €	172 €	
SOPHROLOGIE – 1H (Maternelles / Primaires / Ados)	270,00 €	220 €	
BODY COMBAT 1H	215,00 €	172 €	
		SOUS-TOTAL	
		TOTAL	

*Notre grille tarifaire est disponible sur notre site internet. À compter du 10/07/23, les tarifs proposés ne tiendront plus compte des "remises spécial pré-inscriptions".

- Je certifie avoir pris connaissance des conditions d'inscription (page 1).
- J'accepte de recevoir par mail les actualités de l'ASC (maximum 1 fois par mois).
- Je souhaite une attestation pour mon CE.

Cochez la case : règlement en 1 fois règlement en 2 fois règlement en 3 fois

Rappel : règlement par chèque à l'ordre de l'ASC

- Je souhaite faire un don à l'ASC pour soutenir mon association de village (chèque ou via Helloasso) : montant libre
- Je souhaite être responsable de section ou bien bénévole à titre occasionnel pour l'ASC

[Je prends note qu'en adhérant à l'ASC je m'engage à respecter le règlement intérieur consultable sur le site internet.](#)

Fait à Crespières, Le

Signature

TPGM, toujours en action...

APPRENDRE À PORTER SECOURS

**SPÉCIAL
ENFANTS**
DU CP AU CM2



Mercredi 7 Juin ou Mercredi 14 Juin 2023
De 13h30 à 15h ou de 15h30 à 17h
à l'école de Crespières (salle de musique)



INSCRIPTION OBLIGATOIRE
AUPRÈS DE L'ALC
zebulions@erespires.fr

GRATUIT

Nouveau projet envers nos élèves : Apprendre à Porter Secours

Nous vous avons annoncé dans le précédent bulletin la mise en place d'une « formation aux gestes qui sauvent et à porter secours » destinée principalement aux enfants de notre commune à la demande de la directrice de l'école.

Voilà qui est fait ! Les mercredis 7 et 14 juin, les élèves du CP au CM2 ont

pu « Apprendre à porter secours ». Deux créneaux horaires ont été proposés ces deux mercredis, de 13h30 à 15h et 15h30 à 17h pour des groupes de 15 enfants.

Elle a été assurée bénévolement par Delphine Thieblemont enseignante et formatrice agréée ainsi que par Agnès Tabary infirmière formée aux gestes d'urgence vitale, toutes deux membres de l'association TPGM.

Plus de 70 enfants ont été formés ! Devant un tel succès, nous allons tenter de proposer d'autres dates d'ici l'été. Après ce premier essai crespierois, nous envisageons de proposer ces mini séances d'apprentissage aux autres écoles des communes de la CCGM (Communauté de Communes Gally Mauldre) et d'imaginer des formations également pour les plus grands. Pour répondre aux maternels, nous allons proposer des formations « l'hôpital des doudous ». Dans une situation d'urgence, « Pouvoir Porter Secours » peut être fondamental et permettre à chacun grand ou petit d'aider au mieux vivre ensemble.

Concours photos « Cartes postales de nos villages »

La date de clôture du concours photo est arrivée. En septembre, aura lieu l'exposition des photos pour voter celle qui représentera chaque commune, elle sera alors éditée en carte postale.

10 ans de l'interco

Déjà 10 ans que nos communes font intercommunalité. Pour fêter cet anniversaire, l'association TPGM se propose d'organiser des **marches promenades gourmandes** à travers nos communes lors **des journées du patrimoine** le 16 septembre et d'y associer des expositions de photos anciennes de nos communes. Toutes les informations très prochainement. Réservez cette date !

Le bureau de TPGM



Si vous voulez proposer, participer et contribuer à des projets collaboratifs, rejoignez-nous : TPGM78@gmail.com

L'AIPEC : retour sur une année festive !

Depuis la rentrée 2022, un nouveau bureau a pris ses fonctions et de bons moments ont été partagés :

Le **Café de la Rentrée**, sous le préau des maternelles, a permis d'accueillir avec convivialité les parents le 1^{er} jour de l'école.

Pour **Halloween**, petits et grands monstres ont pu se réunir autour d'un buffet... mouillé cette année ! Merci aux Zébulions de nous avoir permis de terminer la soirée "au sec" et en musique !



En décembre, c'est à l'école que le **Père Noël** a fait une entrée remarquable sur son traîneau. Il est venu chargé de douceurs pour les enfants émerveillés par ce spectacle et ravis de pouvoir caresser les chiens de traîneau.



Le lendemain, c'est au **Marché de Noël** du village que les régales confectionnées par les bénévoles et parents ainsi que les activités gratuites pour tous les enfants ont eu un grand succès.

En mars, nous avons pu célébrer le printemps avec le **Carnaval de Crespières** (en partenariat avec les Zébulions) ! Au programme, défilé dans les rues et soirée festive.

La kermesse de l'école le samedi 1^{er} juillet sera le dernier moment fort de cette belle année scolaire ; barbecue, buvette, jeux et tombola devraient permettre à tous de passer une belle journée.

Nous vous rappelons que l'AIPEC, c'est avant tout l'Association Indépendante des Parents d'Elèves de Crespières dont le rôle premier est d'assurer le lien entre les parents d'élèves, les enseignants et la mairie.

Nous sommes ravis de pouvoir organiser des événements festifs pour animer le village, faire rêver les enfants et à ces occasions remplir nos caisses !

Grâce à ces recettes et aux cotisations des adhérents, l'AIPEC a offert un spectacle de Noël aux enfants d'élémentaire et a participé à l'orga-



nisation de la classe de mer sur l'île d'Oléron pour les classes de CM1 et CM2.

Restez informés :

- en nous suivant sur Instagram @aipec78121
- ou écrivez-nous à aipec.crespières@gmail.com

Et rejoignez nous si ce n'est pas encore fait ! L'AIPEC a besoin de vous pour continuer à proposer ces projets.

A très vite !

L'équipe de l'AIPEC



1000 Mains et Merveilles

Nous sommes heureux de vous faire part de la création de notre association à Crespières !

Sa mission est de faciliter la TRANSITION ECOLOGIQUE, favoriser le LIEN SOCIAL et développer la SOLIDARITE au sein de notre COMMUNAUTE.

Son nom est « 1000 Mains et Merveilles » :

- « 1000 » représente la communauté,
- « Mains » représente notre action,
- « Merveilles » représente la joie que nous voulons voir dans nos activités !

Notre projet principal est la création d'un tiers-lieu dédié à la transition écologique et au lien social sur le territoire de Gally-Mauldre. Nous avons aussi pour projet la création de différentes activités : ressourcerie et service de réparation, café des parents, café-couture, promotion d'une alimentation saine et locale, ateliers divers (cuisine, potager, réparation, art, bien-être...), café solidaire...

Nous avons déjà réalisé une première action en assurant la distribution de 25 anciens pupitres d'écoliers donés par la mairie de Crespières. Quelle joie de prolonger localement l'histoire de ces symboles de notre scolarité !

Nous organiserons prochainement une inauguration qui sera l'occasion de faire connaissance et devenir adhérent. Vous souhaitez rejoindre notre équipe de bénévoles ? Vous avez une idée, une demande de renseignement ? Contactez-nous !

A bientôt pour des moments d'actions joyeuses !

Marion Karam

Présidente : Marion Karam

06 98 54 73 92

contact@1000mainsetmerveilles.com

Facebook : 1000 Mains et Merveilles

Instagram : @1000mainsetmerveilles

ACAC

Depuis quelques mois, nous avons ouvert notre section jeux de société.

Bien qu'ouverte à tout adultes, ce sont nos seniors qui sont ont adopté ces rendez-vous. Tous les 15 jours, ils se retrouvent autours des tables de jeux.

Vous aimez jouer, avez du temps disponible, envie de rencontrer du monde ?

Jeux de cartes, bellotte, tarot, UNO, jeux de dès, 421, yams, jeux de lettres scrabble, jeux de dominos, triomino sont disponible pour l'instant.

Venez les retrouver les jeudis de 14h à 18h tous les 15 jours, à la maison des associations.

Comme déjà annoncé l'ACAC va organiser une exposition réservée aux artistes amateurs après la rentrée de septembre.

Nous prévoyons d'accueillir des Crespiérois, mais également des artistes de nos villages de l'intercommunalité. Peintures, photos, sculptures, poterie, ainsi que toutes autres créations seront bienvenues.

Vous êtes « artistes », « créateurs », vous avez envie de partager votre passion, c'est l'occasion.

N'hésitez pas à me contacter si vous souhaitez exposer vos réalisations et à transmettre à vos connaissances qui pourraient être intéressées.

Brigitte Jacquard



VEZ JEUER AVEC NOUS !

JEUX DE SOCIÉTÉ

Vous aimez jouer aux cartes, aux dès, ou à d'autres jeux de société?
Vous avez envie de moments de convivialité?
Jeunes et moins jeunes,
Rejoignez notre groupe !

ACAC
Association Crespiéroise
d'Activités Culturelles

MAISON DES ASSOCIATIONS
SALLE 40
TOUTS LES 15 JOURS LE JEUDI
DE 14H À 18H00
CONTACTEZ BRIGITTE JACQUARD
06 07 68 00 19

Contactez-nous : bjacquard@neuf.fr

01 30 54 58 78 / 06 07 68 00 19

Les jeux de l'été

- | | |
|----------|--------------|
| Plage | Soleil |
| Pelle | Sandales |
| Phare | Noix de coco |
| Poisson | Ballon |
| Glace | Boisson |
| Seau | Coquillage |
| Chocolat | Sable |
| Bouée | |

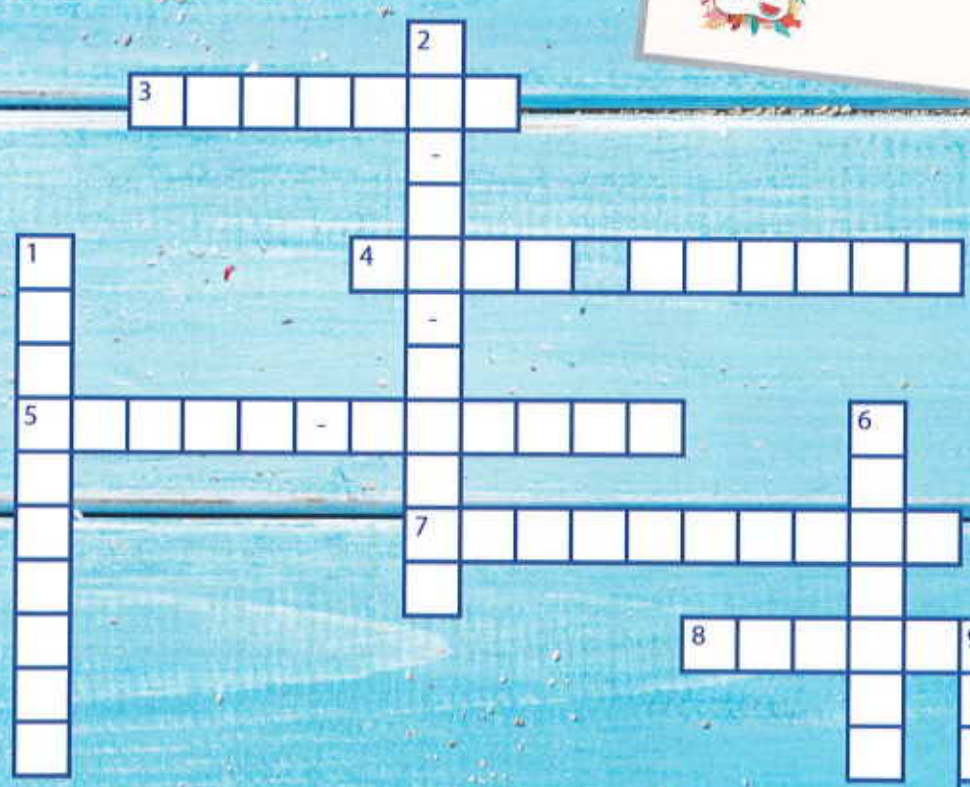
2	9			3		6
	5	6	2	9	3	
		7		6	5	2
5	7			2	4	
	2	3		1	7	5
8		9	5		2	3
	4			1	7	3
6	1			4	2	5
	3	5			8	1
						4

O	J	L	C	O	Q	U	I	L	L	A	G	E	
H	F	U	K	E	I	Y	J	Y	A	E	V	J	R
R	I	A	F	B	A	L	L	O	N	O	L	K	J
I	V	U	E	Y	N	D	D	E	Z	R	U	V	U
P	H	A	R	E	J	C	N	A	A	P	G	I	V
B	S	A	B	L	E	G	L	A	C	E	E	F	P
P	E	L	L	E	T	I	A	V	L	A	J	Z	L
P	O	I	S	S	O	N	G	C	Q	Y	Y	E	E
U	B	O	I	S	S	O	N	J	U	S	E	A	U
O	X	B	U	C	H	O	C	O	L	A	T	N	V
J	H	U	Y	Q	Z	S	A	N	D	A	L	E	S
N	O	I	X	K	D	E	C	C	O	C	O	L	M
B	O	U	E	E	F	J	T	I	R	F	X	S	
P	L	A	G	E	T	F	S	O	L	E	I	L	P

4			
		2	
			1
3			

Mon premier est une partie du corps
 Mon deuxième est le cœur du pain
 Mon troisième est le mot « non » en anglais
 Mon tout est un jeu de société
 Réponse :

Mon premier permet d'écrire sur l'ardoise
 Mon deuxième est la partie où l'on traite la vache
 Mon troisième est ce qu'on respire
 Mon tout est le nom de notre village
 Réponse :



Vertical

- 1. Nom de notre village
- 2. Cours d'eau
- 6. Nom du château
- 9. Grande rue

Horizontal

- 3. Moyen bon pour la santé et pour la planète de se rendre à l'école
- 4. Collège de secteur
- 5. Nom de notre église
- 7. Lieu pour jouer
- 8. La sente des moulins permet de s'y rendre
- 10. Zone boisée



CCAS

MDPH

Avec MDPH en ligne, les Yvelines simplifient vos démarches. Le Département des Yvelines et la Maison départementale des personnes handicapées ont mis en place, avec la CNSA, le service MDPH en ligne. Vous êtes en situation de handicap ?

Vous pouvez désormais remplir et suivre vos démarches directement depuis chez vous.

Ce nouveau service permet de réaliser vos demandes d'aide à la vie quotidienne, professionnelle, sociale, étudiante ou encore scolaire. Il est :

- **Plus accessible** : disponible 24h/24 et 7j/7 depuis votre ordinateur, votre smartphone ou votre tablette
- **Plus simple** : il vous offre la possibilité de transmettre en ligne toutes vos pièces justificatives
- **Plus rapide** : les délais de traitement sont raccourcis grâce au téléservice
- **Plus sécurisé** : il vous permet de suivre votre demande, à tout moment, depuis votre espace personnel.

Rendez-vous sur : mdphenligne.cnsa.fr/mdph/78

Une question ? Les professionnels des Pôles autonomie territoriaux (PAT), les guichets du Département sur le territoire, sont présents pour vous accompagner et vous conseiller dans vos démarches. Retrouvez leurs coordonnées sur yvelines.fr/pat ou au **0 801 801 100**.



Rendez-vous sur mdphenligne.cnsa.fr/mdph/78

MDPH en ligne
Remplissez et suivez vos demandes depuis chez vous 7j/7, 24h/24 !
Le Département des Yvelines et la Maison départementale des personnes handicapées simplifient vos démarches !



CCAS

Registre plan canicule

Dans le cas où la canicule viendrait à nouveau frapper cet été, la commune de Crespières, via la Préfecture des Yvelines, met en place un système d'appel aux personnes âgées ou fragiles vivants seules. Nous vous proposons de vous inscrire directement à l'accueil de la mairie, par téléphone au 01 30 54 44 12 ou par mail à accueil@crespieres.fr.

Le but ? Prendre régulièrement de vos nouvelles, vous rappeler les recommandations pour faire face aux vagues de chaleur qui pourraient arriver sur notre région et vous rappeler que vous n'êtes pas seul.



Yvelines Étudiants Seniors+

Avec **YES+**, la solidarité c'est toute l'année !

ÉTUDIANTS :

Vous recherchez un job enrichissant ? **Rendez visite à des personnes âgées !**

SENIORS :

Envie de profiter de moments partagés ? **Bénéficiez du dispositif gratuit YES+ !**

Informations et inscriptions : 78-92.fr/yesplus

Pour tout renseignement complémentaire :
0 805 38 39 49 (appel gratuit) | yesplus@yvelines.fr



Pendant les fortes chaleurs

Protégez-vous

RESTEZ AU FRAIS

BUVEZ DE L'EAU



Évitez l'alcool



Mangez en quantité suffisante



Fermez les volets et fenêtres le jour, adrez la nuit



Mouillez-vous le corps



Donnez et prenez des nouvelles de vos proches



Préférez des activités sans efforts

EN CAS DE MALAISE, APPELEZ LE 15

Pour plus d'informations :
0 800 06 66 66 (appel gratuit)
meteo.fr - #canicule

Inscriptions sur les listes électorales

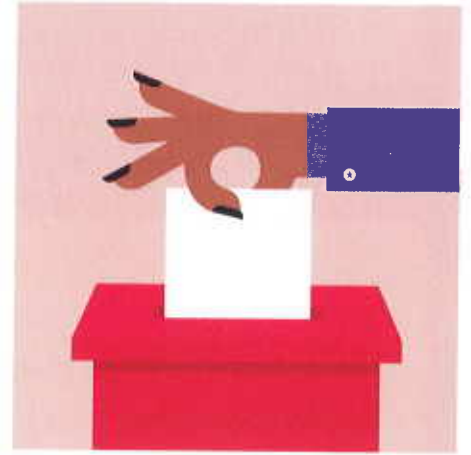
Nous vous rappelons que l'inscription sur la liste électorale de la commune de Crespières est possible :

- en ligne, via le site du Service Public
- en mairie, muni des documents suivants :
 - une pièce d'identité
 - un justificatif de domicile de moins de 3 mois
 - le formulaire d'inscription disponible à l'accueil de la mairie

Les « nouveaux majeurs » n'ont pas besoin de s'inscrire sur les listes électorales s'ils ont effectué leur recensement militaire. L'inscription sur les listes électorales est automatique.

ATTENTION : Une campagne de radiation des électeurs a été menée par nos services dû à des retours de cartes électorales et/ou de propagandes car « destinataire inconnu à l'adresse ». Nous vous rappelons que les personnes ayant déménagé au sein de la même commune doivent se présenter en mairie avec un justificatif de domicile ou l'envoyer par mail à accueil@crespieres.fr. Pour vérifier votre inscription sur la liste électorale de la commune, rendez-vous sur le site du Service Public.

N'attendez pas les prochaines élections !



Pour des absences en toute sérénité



Vous souhaitez vous absentez, vous quittez votre logement et vous souhaitez le sécuriser : pensez à l'OPERATION TRANQUILITE VACANCES.

Il s'agit d'un service gratuit proposé toute l'année par la Gendarmerie Nationale. A Crespières, ce service peut vous être apporté par votre ASVP en collaboration avec la gendarmerie d'Orgeval afin de vous assurer une surveillance accrue de votre domicile pendant votre absence.

Comment en bénéficier ?

Avant de partir, remplissez le formulaire (que vous retrouverez sur le site officiel de la mairie) dûment rem-

pli et ayez la gentillesse de me l'envoyer par mail : asvp@crespieres.fr et accueil@crespieres.fr

Ce document renseigne vos coordonnées, celles des personnes à contacter en cas d'incident, les observations particulières concernant votre domicile (alarme, vidéo protection, ...)

Dès le 1^{er} jour de votre départ, des patrouilles surveilleront votre domicile pour vous permettre de passer des vacances agréables et en toute sérénité.

En revanche, pour une meilleure gestion du service rendu, en cas de retour précoce pensez à me le signaler par mail : asvp@crespieres.fr ou par téléphone au 07.49.57.74.83.

D'ailleurs, je tenais à remercier toutes les personnes qui m'ont fait confiance lorsque j'ai lancé cette opération fin mars 2023 en collaboration avec la Gendarmerie d'Orgeval.

Avant de vous souhaiter à toutes et tous, d'excellentes vacances d'été et de vous retrouver à la rentrée scolaire je vous conseille pour des absences sereines :

- d'informer votre entourage de votre départ (voisins, gardiens...)
- de faire suivre ou relever votre courrier
- de ne pas laisser vos poubelles sur le trottoir pendant votre absence (les rentrer ou les faire ranger après votre départ)
- de ne pas diffuser vos dates de vacances ou photographies sur les réseaux sociaux
- de photographier et répertorier vos bijoux, objets d'art et de valeurs et surtout de les mettre en lieu sûr.

Christelle Daguebert
ASVP de la commune de Crespières

Naissances

Nous avons le plaisir de vous faire part de la naissance de :

BINETRUY THERIN Elouan, Lucas né le 05/05/2023

Nos vives félicitations aux parents et tous nos vœux de santé et de bonheur au nouveau-né.

Agenda

Dimanche
3
SEPT.

Forum des Associations
de 10h à 13h
Maisons des Associations
Roland Pilloud

Dimanche
8
OCT.

Brocante

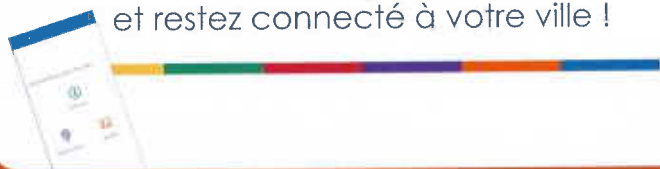
Sondages populi en cours

- **SIEED**
- **Conseil à la rénovation énergétique**
- **Stationnement vélo**

1. Téléchargez sur votre smartphone l'appli POPULI depuis <https://app.populi.in/> ou directement sur les stores (Populi-sondages transparents).
2. Créez votre compte : rassurez-vous, les données qui vous sont demandées sont présentes uniquement sur votre téléphone et cryptées de manière à ce qu'elles ne soient jamais divulguées. Vous n'aurez pas à les ressaisir lorsque vous répondrez au prochain sondage.
3. Scannez le QR code ci-contre.
4. Donnez votre avis.



Téléchargez **CiVox**
et restez connecté à votre ville !



C'est simple !

- 1- Téléchargez l'application CivoX sur votre smartphone.



- 2- Sélectionnez votre ville.
- 3- Retrouvez toutes les informations utiles à votre disposition.

Collecte des déchets verts

Collecte tous les lundis :

du 3 avril au 11 décembre 2023

Période estivale : le ramassage aura lieu tous les 15 jours soit les 3, 17 et 31 juillet et le 14 août 2023.

Consultations juridiques

De 9h à 11h30, à la mairie de Crespières.

samedi 30 septembre 2023

samedi 2 décembre 2023

Prendre RDV au 01 30 54 44 12.

Mairie et agence postale

Les horaires

Lundi : fermées

Mardi : 9h-11h30 / 14h30-17h

Mercredi : 9h-11h30 / 14h30-17h

Jeudi : 14h30-17h

Vendredi : 9h-11h30 / 14h30-17h

Samedi : fermées tous les samedis du samedi 15 juillet et samedi 19 août inclus - de 9h à 12h en dehors de ces dates

Nous joindre

Place de l'Eglise
78121 Crespières

Tel : 01 30 54 44 12

accueil@crespieres.fr

www.crespieres.fr

Conseil municipal

Les prochains conseils municipaux auront lieu :

mercredi 31 mai 2023

lundi 26 juin 2023

à 20h00 à la mairie.

Pensez à vous inscrire à la newsletter sur le site de la mairie : www.crespieres.fr